



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 23 juin 2015



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 33

Rolle, le 16 juin 2015

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 23 juin prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'un auxiliaire à la déchetterie. Il s'agit de M. Prasad Etchepareborda (22 ans, Rollois), qui remplace M. Bruno Caraça au terme d'une activité ponctuelle les samedis, durant 2 ans. Son entrée en fonction a eu lieu le 1^{er} juin 2015.

Engagement d'une apprentie « agente de propreté ». Cette opération s'inscrit dans le cadre du recrutement de concierges pour le nouveau bâtiment du collège du Martinet, qui compte déjà un apprenti de 1^{ère} année. Ce second poste, mis au concours sur le site « Orientation.ch » a suscité 2 candidatures dont celle retenue à la suite d'un stage *in situ* de Mme Marylin Goumaz, 25 ans, déjà au bénéfice d'un CFC d'employée en économie familiale. Elle débutera sa nouvelle formation de 3 ans en août prochain.

Patrouilleurs scolaires. Par lettre du 17 mai, Mme Marianne Vanni, patrouilleuse et responsable des patrouilleurs scolaires, a annoncé sa démission pour la rentrée d'août 2015, après 17 ans d'activités et le suivi de 25 patrouilleurs depuis la création de cette entité. Sa succession est en cours.

2. Equipements communautaires – mise à jour de la taxe

Le préavis 2011-2016 / N° 42 prévoit une mise à jour annuelle, au 1^{er} janvier, du règlement concernant la taxe des équipements communautaires. La valeur ECA de référence qui détermine son montant est actuellement fixée à Fr. 66'024'157.— (Fr. 64'600'841.— en 2014). Cela permet une révision du mode de calcul du montant à prélever par m² de surface de plancher, qui passe ainsi de Fr. 121.— en 2014 à Fr. 123.— en 2015. Cette décision sera de nature, le moment venu, à prélever dite taxe sur les plans de quartier qui entreraient en vigueur en 2015 déjà.

3. Logiciel de gestion des salles en location

Cette gestion nécessite un outil adapté aux contraintes de travail actuelles et aux différents intervenants (locataires, décideurs, personnel sur le terrain). De l'analyse des solutions offertes sur le marché, le service Événementiel a retenu celle de l'entreprise i-Com. Ce projet a été attentivement suivi par le Conseil régional et d'autres communes désireuses elles aussi de trouver une solution à cette problématique.

4. P paroisse catholique – projet de restauration de l'église

Une séance tenue le 19 mai en présence de représentants de la paroisse et des architectes mandatés a fait le point sur les travaux effectués en 2014, suite aux dégâts (in)directement causés par le chantier Grand-Rue, et sur les rénovations nécessaires de l'édifice, propriété de la paroisse catholique. Dans le calendrier des opérations proposé figure une 1^{ère} échéance importante en septembre 2015 pour le dépôt d'un préavis de crédit d'étude, avant celui nécessaire à l'obtention d'un crédit de construction en octobre 2016. Ce projet concerne les 11 communes partenaires à la gestion de la paroisse catholique de Rolle.

5. Travaux Grand-Rue

La Municipalité a pris acte du dépôt d'une pétition, en mai dernier, se positionnant « contre la suppression des deux tiers de places de parc en épis de la Grand-Rue devant le terrain de foot, et (contre) le réaménagement du secteur ». Un courrier adressé à la 1^{ère} signataire de la pétition a rappelé les étapes qui ont conduit à la rénovation de la Grand-Rue, depuis sa mise à l'enquête publique en mai 2010, avec le rappel des décisions prises par les organes exécutifs et délibérants de la Commune. La réponse a conclu par une non entrée en matière.

Provoquant l'interrogation de plusieurs personnes, le réaménagement du giratoire sur lequel débouche l'avenue de la Gare est essentiellement motivé par les nouvelles pentes de la Grand-Rue (niveaux différents). Son aménagement central, dans une « unité de doctrine » propre à la réfection de la Grand-Rue, comportera des dalles de granit identiques à celles des trottoirs.

6. Pétition du Conseil communal (bâtiment Migros)

Examinée le 26 mai déjà après son dépôt par M. Patrick Bréchon, auteur de la pétition signée par 18 conseillères et conseillers communaux, cette demande a fait l'objet d'une réponse écrite sur consultation de 3 experts indépendants. Elle indique que si la Municipalité n'est pas totalement satisfaite du rendu de cet immeuble, s'agissant du traitement des bétons que mettait en relief le photomontage présenté, elle se range à l'avis des spécialistes contactés, en l'absence d'arguments d'expertise permettant d'engager une procédure.

7. Covoiturage transfrontalier, bassin lémanique

Par lettre du 2 juin, Régionyon annonce une démarche prochaine dans ce sens, initiée par les cantons de Vaud, Genève et Valais en collaboration avec les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie ; elle bénéficiera de fonds européens du programme Interreg pour encourager la pratique du covoiturage à l'échelle du bassin lémanique. Dans ce but, le Conseil régional contactera quelques entreprises importantes rolloises qui n'ont à ce jour pas instauré de plan de mobilité pour leur personnel.

8. Recettes fiscales 2014 – complément versé en 2015

Un important « solde d'impôts » de 2014, comptabilisé à fin mai 2015 par l'Administration cantonale des impôts, a été annoncé (et versé), de quoi rendre sinon les comptes 2014 bénéficiaires (excédent de dépenses de Fr. 2,4 millions), du moins d'améliorer par anticipation les résultats escomptés pour 2015. Cette somme provient de l'impôt des sociétés dont le calcul et la facturation (finale pour 2014) n'a pas été possible avant le mois de mai.

9. Incendie de l'immeuble de l'immeuble SCHR, chemin de la Prairie du 2 juin

Ce sinistre a mobilisé toutes les forces de sécurité (Gendarmerie, SDIS, PCi, notamment) liées au déclenchement du plan Orca. A l'interne, plusieurs services communaux ont été fortement engagés en parallèle, dont le Contrôle des habitants, la Voirie et la Police durant cette nuit du 2 juin dernier. La communication (avec l'appui d'Atout Synergie), le plan de relogement provisoire (avec la SCHR) et la collecte très nombreuse de vêtements favorisée par des bénévoles ont fait l'objet d'une attention toute particulière. L'avenir des familles sinistrées reste encore incertain pour certaines d'entre elles qui devront retrouver un logement pour de nombreux mois (habitants du 3^{ème} étage complètement ravagé par les flammes) ; la suite des opérations est du ressort la Société coopérative d'habitations de Rolle. Un montant d'aide d'urgence sera ouvert par la Commune dans le cadre de l'application de l'art. 3 de la loi sur le logement : « *Les autorités communales s'efforcent de procurer un logement approprié aux familles et personnes établies sur leur territoire et à celles dont la présence dans la commune a une justification économique ou sociale; elles doivent vouer une attention toute particulière aux familles et personnes qui se trouvent privées de leur logement pour des raisons indépendantes de leur volonté (vente ou démolition d'immeuble, évacuation d'appartement insalubre, expropriation, incendie, etc.)* ». Des séances de débriefing réuniront prochainement tous les intervenants de sécurité d'une part et les services sociaux du district d'autre part.

10. Panne informatique du 3 juin

A la suite de travaux sur des câbles de télécommunication, notre ligne avec l'Etat de Vaud (qui abrite la messagerie de la Commune) a été sectionnée par erreur, et n'a pas pu être rebranchée dans la mesure où (ligne historique datant de la préfecture de Rolle) elle n'était pas répertoriée dans les plans... Toutes les instances mobilisées concernées, et malgré leurs efforts respectifs (Romande Energie, Swisscom, Clerc, Ofisa, Cablex, service informatique) n'ont pas réussi à pallier la suspension des mails communaux durant cette 1^{ère} semaine de juin, survenue en même temps ou presque que le sinistre de la Prairie. Peu après, loi des séries oblige, c'est le système Wifi qui rendait l'âme à l'administration communale... Finalement, une nouvelle liaison a été effectuée directement à Rolle, sans passer par un « hébergement » cantonal. La Municipalité prie les personnes dont les courriels n'auront pas pu être acheminés correctement de l'excuser des désagréments subis durant cette semaine d'interruption fortuite.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter